

Pour publication immédiate

Nouvelle entente quinquennale bonifiée

LÉVIS RÉITÈRE SON ENGAGEMENT ENVERS LA MAISON DE SOINS PALLIATIFS DU LITTORAL

Lévis, le 21 avril 2016. – La Ville de Lévis annonce le renouvellement de l'entente d'aide financière accordée à la Maison de soins palliatifs du Littoral. Cette entente quinquennale, qui s'inscrit dans la volonté de la Ville de pallier aux besoins et au bon fonctionnement du centre de soins de fin de vie, prévoit un soutien financier totalisant 725 000 \$ jusqu'en 2020.

« La Maison de soins palliatifs du Littoral fait un travail extraordinaire en accompagnant avec respect et dignité les personnes en fin de vie. Depuis 2011, la Maison a su créer un milieu de vie unique qui permet aux bénéficiaires de profiter de précieux moments avec leurs proches. Près de 3 000 nouveaux cas de cancer sont recensés chaque année dans la région, d'où l'importance d'appuyer cette organisation dont la mission est primordiale au sein de notre communauté », a déclaré monsieur Gilles Lehouillier, maire de Lévis.

Seul établissement du genre sur les territoires de Lévis et des MRC de Bellechasse, Lotbinière et de la Nouvelle-Beauce, l'organisme offre des services gratuits pour les bénéficiaires et leurs proches dans un endroit adapté à la réalité des personnes en fin de vie. Avec l'assistance de 12 spécialistes de la santé, de plusieurs employés permanents et d'une soixantaine de bénévoles dévoués, les usagers admis à la Maison peuvent évoluer dans un environnement serein où la qualité de vie et l'appui aux familles sont une priorité.

« Dès la création de la Maison de soins palliatifs du Littoral en 2011, nous avons senti un soutien significatif de la Ville, tant au niveau philanthropique que moral. Monsieur Lehouillier a grandement contribué à l'essor du projet. Il a été, alors qu'il était député, et continue d'être aujourd'hui un ambassadeur par excellence pour le développement de la Maison. Nous sommes très heureux de pouvoir à nouveau compter sur la Ville de Lévis pour continuer notre œuvre auprès des résidents lévisiens que nous accueillerons en nos murs dans le respect et la confiance », a laissé savoir monsieur Pierre Labbé, président du conseil d'administration de la Maison de soins palliatifs du Littoral.

« L'équipe de la Maison des soins palliatifs du Littoral travaille d'arrache-pied pour amasser les fonds nécessaires au maintien des services offerts à la population de l'immense territoire qu'elle dessert. Le budget annuel d'opération de la Maison est de 1 350 000 \$. C'est un défi de tous les jours de réunir les fonds requis, alors que seulement 46 % de ce budget provient du secteur public. Chaque année l'organisation relève le défi avec brio grâce à une panoplie d'activités de financement originales », a ajouté monsieur Pierre Lainesse, conseiller municipal du quartier Notre-Dame.

La Maison de soins palliatifs du Littoral dispose de neuf lits pour les personnes en fin de vie souhaitant recevoir une assistance particulière et un accompagnement pour les membres de leurs familles. Depuis son ouverture, l'organisme a reçu 473 personnes en fin de vie, dont 353 proviennent du territoire de Lévis.

Pour en savoir plus sur la Ville de Lévis, consultez le ville.levis.qc.ca et le fil Twitter à l'adresse twitter.com/VilledeLevis

- 30 -

Source : Direction des communications et du service à la clientèle
418 835-8292

Information : Zoé Couture, attachée de presse
Bureau de la mairie
Cellulaire : 418 998-7851

